

## ACCIDENTS DE LITIÈRE



Le chat, c'est bien connu par ceux qui partagent leur vie, est particulièrement propre. Il a appris en observant l'exemple maternel ou ses congénères. Il aime pouvoir le faire dans un coin tranquille, à l'abri des regards. A l'extérieur comme à l'intérieur, il gratte pour ensuite enterrer ses déjections.

Pourtant, les « accidents de litière » sont observés sur des périodes plus ou moins longues. Des chats qui « font » soit au pied de leur litière sans y pénétrer, soit dans des endroits divers de la maison.

Il y a toujours une raison au comportement de votre félin.

D'un point de vue "pratique" il faut d'abord éliminer les raisons les plus évidentes :

Le bac est-il bien propre ?

Nos chats ont un odorat très performant, une odeur ou une litière négligée peut l'incommoder et cela est suffisant pour qu'il vous le montre par ses déjections à l'extérieur du bac.

La litière lui convient-il ?

*Pour exemple cette jeune chatte qui m'explique : je ne supporte plus de devoir sentir sous mes pattes des "tonnes" de particules que je dois m'enlever car cela me gêne en marchant. C'est plus simple pour moi de faire devant mon bac. De cette façon je leur dis que ce qui est dedans ne me convient pas.*

Effectivement il y a plusieurs types de litière (végétales, minérales, ou à base de silice) qui peuvent coller aux pattes, dégager de la poussière, ou simplement avoir une odeur dont le chat se méfie.

Il faut éviter les litières dites « parfumées », c'est bon pour nos narines pas pour les leurs et surtout il y a dedans des produits qui peuvent irriter nos chats.

Les chats aiment la routine. Si sa litière lui convient n'en changer pas.

Supprimez le capot.

*Pour exemple ce chat qui me dit : je suis enfermé dans cette boîte et je ne peux pas observer ce que fait le chat qui vient d'arriver dans la famille. S'il me surveille je ne peux pas le savoir.*

Votre chat peut également avoir eu peur du capot, d'un bruit alors qu'il était à l'intérieur et donc vulnérable. Il aura alors associé le bruit à sa litière et ne voudra plus y retourner.

*C'est ce que me dira un chat : ma boîte m'a attaqué, j'ai eu très mal dans les oreilles (bruit très fort). Sa gardienne me dira avoir fait tomber une casserole juste à côté*

Plusieurs, chats, plusieurs litières !

Certains n'aiment pas partager... ils sont très "perso"

Il faut alors tenter de multiplier les litières dans la maison, pour que chacun trouve son petit endroit personnel.

Le coin n'est pas dans un endroit qu'il aime.

*Pour exemple cette chatte qui voulait faire au même endroit que son gardien "dans les toilettes". Si la porte était fermée elle faisait devant : si c'est bien pour lui, c'est bien pour moi.*

Faite des essais pour savoir si un autre endroit lui semble plus approprié.

Le chat sépare bien ses lieux de vie : lieu de repos, lieu de repas, lieu de toilettes. La litière doit donc être placée dans un lieu accessible, mais à distance des autres zones, ce qui peut poser problème dans les petits appartements. En tous cas, un lieu calme qui respecte son intimité.

Le chat aime l'odeur d'eau de javel : nettoyez le bac à fond lors du changement de litière, en utilisant de l'eau de javel, qui fait partie des « bonnes odeurs ».

Ces quelques observations peuvent traiter de nombreux incidents de propreté. Mais il peut y avoir des problèmes pathologiques de comportement tels que l'anxiété lié à un changement dans la vie de l'animal ou dans la vôtre, ne sous-estimé pas le fait que votre propre stress peut avoir une incidence sur son comportement  
Un changement dans sa vie tel que l'arrivée d'un nouveau chat ou son départ, d'un bébé et il se sent un peu délaissé.

Dans tous les cas ne le punissez pas, cela ne sert à rien et le perturbera encore plus.

Il faut également éliminer tous les problèmes de santé et qui sont liés à une inflammation du système urinaire tels que cystite, urétrite... Faites appel à un vétérinaire.

Si malgré tous vos efforts rien ne change la communication animale peut vous aider à comprendre ce comportement et mettre des mots là où l'animal ne peut mettre que des actes.

30 octobre 2020